

Modifications apportées à l'Annexe 25 – Garde en disponibilité

La RAMQ vous informe que des changements ont été apportés aux listes des disciplines et des établissements autorisés aux fins de la rémunération de la garde en disponibilité en vertu de l'Annexe 25 de l'Accord-cadre.

Les listes des établissements et secteurs d'activité pour la garde locale et en support et la garde multi-établissements, ainsi que les listes des codes et des tarifs des Annexes 25 et 38, sont disponibles à la rubrique [Annexes mises à jour en continu \(Annexes, lettres d'entente et protocoles d'accord\)](#), sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession, sur le site de la RAMQ, au www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels.

Ces changements entraînent la création des quatre nouveaux codes de facturation suivants qui entrent en vigueur le **1^{er} janvier 2019**.

FORFAIT	DESCRIPTION	TARIF (\$)
42154	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, en semaine pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie hépato-biliaire .	190
42155	Supplément de garde en disponibilité pour une garde locale , par jour, le samedi, le dimanche ou un jour férié pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie hépato-biliaire .	380
42156	Supplément de garde en disponibilité en territoire éloigné ou isolé pour une garde locale , par jour, en semaine pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie hépato-biliaire .	254
42157	Supplément de garde en disponibilité en territoire éloigné ou isolé pour une garde locale , par jour, le samedi, le dimanche ou un jour férié pour la discipline Chirurgie générale secteur d'activité chirurgie hépato-biliaire .	698

La RAMQ sera prête à recevoir votre facturation à compter du 25 avril 2019.

Pour les ajouts de garde locale, en support et multi-établissements pour lesquels la prise d'effet est rétroactive, la RAMQ vous alloue 90 jours à compter de cette date pour facturer vos services. Il en est de même pour les modifications du nombre de suppléments de garde permis pour une installation.

De plus, pour les dates de fin rétroactives, la RAMQ procédera à une réévaluation des services payés. Vous n'avez aucune action à poser. Les refus paraîtront sur un état de compte subséquent.

c. c. Agences commerciales de facturation
Développeurs de logiciels – Médecine

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels

Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-8210

Montréal 514 873-3480

Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)